PFAS : Générations Futures dépose des plaintes dans trois régions

Dossier de

de /> la rédaction de H2o June 2023

Fin février 2023 le quotidien Le Monde, dans le cadre du Forever Pollution Project, publiait la carte d'Europe de la contamination par les PFAS. "[...] cette carte permet de visualiser pour la premiÃ"re fois l'ampleur de la contamination de l'Europe par ces substances toxiques et persistantes" pouvait-on découvrir sur le site du journal. Quelques semaines plus tard, en avril, l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (ex-CGEDD) publiait un rapport visant à analyser les risques de présence de PFAS dans l'environnement et de faire des recommandations pour limiter ces risques. Pour Générations Futures, trÃ"s engagée dans ce combat, la réponse apportée au niveau européen ma surtout au niveau français ne paraît pas à la hauteur des enjeux qui entourent le sujet des perfluorés. L'ONG vient donc de déposer trois plaintes contre X dans trois régions afin, d'obtenir des avancées significatives sur ce dossier de santé publique et d'environnement. Les infractions visées sont : les atteintes à l'environnement aquatique et aux poissons, le délit de pollution des milieux et le délit de mise en danger de l'environnement. Les trois régions visées sont, "dans un premier temps" : les Hauts-de-France la zone de Verneuil-en-Halatte et Villers Saint Paul (Oise) du fait des nouvelles analyses que nous rendons publiques en même temps que nos plaintes ; la Bourgogne Franche-Comté la zone de Tavaux (Jura) du fait de la présence d'un des 5 producteurs français de PFAS ; les Pays-de-Loire la zone de Paimboeuf (Loire Atlantique) du fait de données montrant la présence de PFOS dans des analyses présentées dans le récent rapport de l'Inspection qénérale de l'environnement et du développement durable.Â

Générations Futures Â